

## Conditions de travail à l'USC : Orange écoute mais n'entend pas



La délégation CGT, a été reçue en audience par la Direction Grand Public le 7 juillet, pour donner suite au dépôt de préavis des USC du 11 au 16 juillet, La CGT a porté 15 revendications dans ce préavis de grève sur les questions d'organisation du travail, de la situation des effectifs et de la reconnaissance au travail.

Alors que viennent de paraitre le rapport des médecins et l'enquête CNPS 2021, pointant les effets néfastes de la fusion des ex-UAT et ex-SCO, la Direction Générale d'Orange s'obstine à fermer les yeux sur la situation du mal être au travail de ses salariés.

L'organisation du travail mise en place détériore les conditions de travail

L'USC doit revenir à des équipes à taille humaine avec des managers de proximité!

## **Ces propositions limiteront:**

- La fatigue
- Les déplacements
- Les risques routiers
- Le travailleur isolé

Orange est responsable des nombreux épuisements qui nous remontent !

Nombreux sont encore les salariés présents dans l'entreprise sur la période néfaste à France Télécom, le souvenir des salariés décédés, malade avec pour responsable France Télécom est encore vivace. Malheureusement de nouveaux cas de suicides, d'arrêts maladie dus au travail font de nouveau peur.



## **Orange doit:**

- Entendre cette souffrance.
- Remettre de l'intelligence dans le travail.
- Remplacer les départs.



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél.: 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site: www.cgt-fapt.fr Mail: fede@cgt-fapt.fr







En 9 ans, c'est, 49% des effectifs USC en moins, 7 409 emplois de perdus.

## L'HEMORRAGIE DOIT CESSER!

Les emplois supprimés à Orange sont recréés dans des entreprises sous-traitantes, souvent hors territoire français, où en filiale comme la GDT pour les boutiques. Orange est donc directement instigatrice du dumping social !!!

Le travail existe exigeons d'Orange une ré-internalisation des activités.

La création des emplois permettra :

- De redonner des perspectives d'avenir au plus jeunes.
- De garder une enveloppe correcte pour les ASC
- De limiter les déplacements KMS
- De revenir à un management de proximité
- De garder des activités dans des petites et moyennes villes
- D'éviter les situations de travailleurs isolés
- De garder toutes les compétences
- De maintenir tous les « petits métiers », que le rapport des médecins pointe

Pour peser sur les revendications, tous et toutes en grève le 29 septembre avec la CGT

Pour une justice sociale

Je vote CGT

Élections CAP-CCP du 05 au 08 décembre 2022

<del>=</del>



Site: www.cgt-fapt.fr Mail: fede@cgt-fapt.fr